



République Française  
Commune de Seysses

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Affiché le : 9 Février 2022

### **Le Conseil Municipal se réunira le Mardi 15 février 2022 à 20h30**

Monsieur le Maire informe ses administrés que pour assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires et ainsi respecter les gestes barrières et notamment la distanciation physique entre les personnes présentes en séance, le conseil municipal **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses.**

Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, je vous informe qu'il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via la chaîne YouTube de la mairie. Cette diffusion sera accessible depuis le site internet de la mairie [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr), et également depuis le compte Facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville ».

#### **ORDRE DU JOUR**

- I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DECEMBRE 2021
- III. DÉCISIONS
- IV. DÉLIBÉRATIONS

##### **ADMINISTRATION GENERALE**

1. Création d'un troisième groupe scolaire

##### **URBANISME ET FONCIER**

2. Approbation de la modification N°1 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)
3. Acquisition et vente de terrains nus pour la constitution d'une réserve foncière au stade de la Saudrune

##### **RESSOURCES HUMAINES**

4. Création d'un emploi de Directeur des Services Techniques à temps complet relevant du cadre d'emploi de technicien territorial (Catégorie B, cadre d'emploi supplémentaire pour un poste déjà existant)
5. Création d'un emploi de Responsable des Ressources Humaines à temps complet relevant du cadre d'emploi de rédacteur ou d'adjoint administratif (Catégorie B et C grades et cadre d'emploi supplémentaires pour un poste déjà existant)

6. Création d'un emploi de Responsable du Centre Technique Municipal à temps complet relevant du cadre d'emploi de Technicien (Catégorie B et C grades et cadres d'emploi supplémentaires pour un poste déjà existant)
7. Création d'un emploi de professeur à l'école de musique relevant du cadre d'emploi d'assistant artistique (Catégorie B grades supplémentaires pour un emploi existant)
8. Création de deux emplois administratifs à temps complet : un poste d'accueil et un poste de secrétariat/régie du pôle Education, Jeunesse et accueil relevant du cadre d'emploi d'adjoint administratif (Catégorie C grade supplémentaire pour un emploi existant)
9. Gratification des stagiaires pour des stages supérieurs à 2 mois
10. Mise à disposition du service voirie de la commune au Muretain Agglo
11. Adhésion au Contrat Groupe Assurance Statutaire 2022/2025 du Centre de Gestion 31

#### **FINANCES**

12. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
13. Garantie d'emprunt pour un programme de construction d'un bailleur social
14. Subvention exceptionnelle à la maison médicale de garde de la Saudrune


#### **INTERCOMMUNALITE**

15. Modification des statuts du Muretain Agglo
16. Modification des statuts du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch
17. Procès-verbal de transfert de la compétence voirie entre le SIVOM SAGe et la commune et entre la commune et le Muretain Agglo

#### **CULTURE**

18. Approbation de décisions prises par le comité de suivi du conservatoire à rayonnement intercommunal Axe Sud

#### **QUESTIONS DIVERSES**

  
Le Maire,  
Jerome BOUTELOUP